

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

ORDONNANCES NUMÉROS OCA08-(C-4.1)-004 ET OCA08-(C-4.1)-005

AVIS est par la présente donné, par la soussignée, que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles a adopté à sa séance ordinaire tenue le 6 mai 2008 deux (2) ordonnances en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M. c. C-4.1)*, à savoir :

- 1) Une ordonnance pour l'enlèvement de la signalisation d'arrêt interdit de 16 h à 18 h du lundi au vendredi sur le boulevard Armand-Bombardier, côté est, entre l'avenue Blaise-Pascal et le boulevard Maurice-Duplessis (OCA08-(C-4.1)-004).
- 2) Une ordonnance pour l'installation d'une signalisation de sens unique en direction nord, sur la portion de l'avenue Gilbert-Barbier située à l'ouest de l'îlot déviateur et qui se termine à l'avenue David-Laurent (OCA08-(C-4.1)-005).

Ces ordonnances entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces ordonnances au bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, 2^e étage, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, ainsi qu'aux bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures.

Donné à Montréal, ce 14^e jour du mois mai 2008.

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante :
www.ville.montreal.qc.ca/rpm



CERTIFICAT DE PUBLICATION

ORDONNANCES NUMÉROS
OCA08-(C-4.1)-004 ET OCA08-(C-4.1)-005

ENTRÉE EN VIGUEUR

Je, soussignée, secrétaire d'arrondissement substitut, certifie par la présente que l'avis public ci-dessus a été affiché à la porte du bureau d'arrondissement, le mercredi le 14 mai 2008, et publié dans les journaux L'Avenir de l'Est et L'Informateur, le même jour.

Donné à Montréal, ce 15^e jour du mois de mars 2008.

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement